Procès verbal de la rencontre du Conseil d'établissement
Jeudi 12 mai 2022, 18 h 30
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Salon du Personnel - TEAMS)

Membres présents :

Parents : Marie-Pierre Boucher, Anne-Élodie Fontaine, Maura Medina Gomez, Anne-Marie Levasseur et Laetitia Maldonado
Enseignants : Andréanne Champagne-Sills et Philippe Chevalier
Membre de la communauté : Élodie Loiseau (*Je Passe Partout*)
Directeur : Yvan Bergeron

Membres absents :

Parent : Rémi Nadeau
Enseignant : Ahmed Khemmar
Membre du personnel de soutien : Nathalie Denis
Membre de la communauté : Annie Raymond (*Loisirs St-Clément*)

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Ajouter à 5.6 : Approbation du calendrier scolaire 22-23 ainsi qu'à 5.15 : Reconnaissance du CÉ Tom Sado

Proposé par Mme Champagne-Sills Appuyé par Mme Fontaine

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22-04-07
Corriger le mot « médiation » par le mot « méditation »

Proposé par Mme Fontaine Appuyé par Mme Levasseur

4. Suivis du procès-verbal du 4 avril 2022

4.1 Approbation par courriel depuis la dernière rencontre : sortie de fin d'année
Sortie pour tous Croisière AML Activité sera financé par le budget prévu. Approuvé à l'unanimité.

4.2 Vente d'articles promotionnels – équipe sportive
Le début de la vente se fera probablement lors de l'événement *Je cours pour ma cour*

4.3 Chorale parascolaire
Comme le taux de réponse au sondage Facebook a été très bas, M. Bergeron enverra un courriel aux parents des enfants des 2e et 3e cycles pour les sonder. S'il n'y a pas un minimum de 15 parents qui répondent, l'école laissera tomber le projet.

5. Étude des dossiers

5.1 Budget 2021-2022

5.1.1 Mesures dédiées et protégées
Exceptionnellement les budgets des deux nouvelles mesures pourront être reconduits l'an prochain car l'école n'a reçu l'argent que depuis peu. Un certain montant a été dépensé par les spécialistes. Afin de permettre un arrimage entre l'enseignante d'arts plastiques qui remplace Mme Caroline et cette dernière, qui effectue un retour progressif, un chevauchement de présence à l'école est permis grâce à l'une de ces mesures. Aussi, des commandes ont été passées avec la mesure *Cours vivantes*. Les autres mesures n'ont pas été touchées.

5.1.2 Ventilation fonds 4 et 9
Aucune sortie d'argent. L'argent amassé pour la sortie de fin d'année sera retiré.

5.1.3 Dépenses à approuver
Aucune

5.2 Consultation des élèves : Intimidation

Ce sont Mme Desroches et M. Brière qui ont eu le mandat de réfléchir au sondage sur l'intimidation. Comme il existe déjà un outil de sondage CSSDM pour sonder les élèves sur l'intimidation, il est possible que ceux-ci puissent répondre au sondage d'ici la fin de l'année, à leur maison. Cependant, les résultats ne seront analysés que l'an prochain. On devra donc approuver le plan de lutte sans qu'il y ait eu de changement. En revanche, rien n'empêche de changer un plan de lutte en cours d'année donc l'an prochain, si quelque chose de majeur ressort du sondage et qu'on doit apporter des modifications à celui-ci, on pourra le faire.

5.3 Adoption du Code de vie pour 22-23

La prise de rang sera maintenue ainsi que le système de renforcement des *Yé et des Oups*, même si le CÉ n'autorisera pas de dépense pour financer des récompenses avec ce système. On précise cependant que la prise de rang n'a pas à être en silence et qu'en dehors des heures de classe, les élèves peuvent parler durant les déplacements. En ce qui concerne les déplacements durant les heures de cours, le point 3.6 sera ajouté au code de vie : Les déplacements durant les heures de cours se feront en silence.

Proposé par Mme Champagne-Sills Appuyé par M. Chevalier

5.4 Approbation des frais pour le matériel scolaire

Il y aura 4 nouveaux enseignants à l'école l'an prochain. Il faut prévoir des cahiers d'exercices pour les groupes qui n'ont pas encore d'enseignants afin leur faciliter la tâche l'an prochain. C'est ce qui pourrait expliquer la différence de coûts entre les groupes d'un même niveau.

Proposé par Mme Levasseur Appuyé par Mme Maldonado

5.5 Approbation de la liste de fournitures scolaires

Proposé par Mme Levasseur Appuyé par Mme Fontaine

5.6. Approbation calendrier scolaire 22-23

On se questionne sur la possibilité d'avoir des journées pédagogiques seulement les lundis et les vendredis. On nous explique que ça ne fonctionnerait pas dans notre école car on ne peut pas changer un horaire du lundi pour un horaire du mardi ou d'un autre jour. Afin que ce ne soit pas toujours les groupes qui voient des spécialistes les lundis ou vendredis et que ceux-ci soient pénalisés, cette option ne fonctionne donc pas.

Proposé par Mme Boucher Appuyé par Mme Fontaine

5.7 Préautorisation des sorties éducatives sur les heures de classe

Afin d'alléger le processus d'autorisation de sorties par le CÉ, on demande à celui-ci de préautoriser des sorties culturelles **sur les heures de classe** (bibliothèque, musée, théâtre, etc.) à l'avance pour l'an prochain. Toutes les autres sorties qui sont faites en dehors des heures de classe devront être présentées au CÉ et approuvées par celui-ci le moment venu.

Proposé par Mme Levasseur Appuyé par Mme Medina Gomez

5.8 Adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour 22-23

Point reporté car Mme Denis absente.

5.9 Approbation des coûts des services de surveillance du dîner

Point reporté car Mme Denis absente.

5.10 Critères de sélection de la direction

Chaque année, le CÉ doit envoyer au CSSDM ses critères pour la sélection d'une future direction.

Proposé par Mme B. Appuyé par Mme F.

5.11 Retour des séances en présentiel

Le CÉ pourra dorénavant tenir ses réunions en présentiel ou à distance. 6 membres votent pour le retour du présentiel pour la dernière réunion et 2 membres votent contre. On apprend que la date du dernier CÉ doit être déplacée car on doit approuver le budget de fonctionnement au plus tard le 9 juin. Or, la date initiale de la dernière réunion était le 16 juin. Ça serait le 2 juin. La majorité des membres est disponible. Un courriel sera envoyé à tous pour vérifier les disponibilités et l'heure. On pourrait faire la rencontre à 17h30.

5.12 SRB Pie-IX
Rien de nouveau.

5.13 Covid-19 – statut
Plutôt tranquille. Par contre, la gastro-entérite court. Les masques seront enlevés dès lundi. Il n'y aura donc plus d'obligation de porter le masque ou se désinfecter les mains, que des recommandations.

5.14 Travaux
Rien à signaler.

5.15 Reconnaissance du CÉ Tom Sado
Mme Beauchemin a proposé d'envoyer à Tom Sado une lettre pour le remercier de sa pétition pour les bancs dans la cour. Comme il termine sa scolarité à l'école cette année, on pourrait le remercier pour sa contribution au bien-être des autres élèves.

6. Grands chantiers 21-22

6.1 Comité d'Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)
Le CACÉ a maintenant un nouveau logo dont il est très fier. On apprend que l'organisation de l'événement de financement *Je cours pour ma cour* (qui aura lieu le 16 juin) va bon train et qu'il y aura plantation d'arbustes fruitiers et de vivaces au début du mois d'octobre 2022.

6.2 Comité Rêvons notre Bibliothèque (CRB)
La bibliothèque est fonctionnelle ! Le comité est démantelé car on n'en a plus besoin. On attend le rayonnage, mais on a reçu les livres étiquetés. Les achats pour l'an prochain ont été faits.

6.3 Logo de l'école, OPP et CACÉ
Le CACÉ et les équipes sportives ont eu des logos, mais l'équipe-école a décidé de conserver le logo actuel.

7. Période réservée au public (membres substituts, invités, etc.)
Aucun

8. Droit de parole aux membres du Conseil

8.1 Directeur
La formation sur la méditation a été un francs succès auprès des élèves. **Il serait intéressant que ça continue l'année prochaine. Mesure dédiée au bien-être.**

8.2 Enseignant.e.s
Aucun

8.3 Communauté
8.3.1 Loisirs St-Clément
Absente

8.3.2 Je Passe Partout
Une lettre sera envoyée aux enseignants des élèves avec qui JPP travaille afin qu'ils envoient une rétroaction sur les services que JPP a offert aux élèves. Ce sera *la Fête de la lecture* le 21 mai prochain, à l'école Baril, de 10h à 16h. On nous informe aussi de *l'Opération sac à dos*, qui aura lieu le 17 août prochain, à l'école Saint-Nom-De-Jésus. On y fera la distribution de sacs

à dos et de fournitures scolaires. Pour le camp pédagogique, qui est d'une demi-journée par semaine, il reste des places dans les deux groupes. Les objectifs principaux de ce camp sont de maintenir les acquis scolaires et de préparer les enfants à l'année scolaire suivante. Les services de JPP se terminent dans la semaine du 6 juin.

8.4 Personnel de soutien

Aucun.

8.5 Parents

Mme Fontaine souligne qu'elle était la seule parente ayant assisté à une séance organisée par l'Anonyme. Les intervenantes étaient surprises du peu de participation. La prochaine fois, l'école propose que l'organisme en avise l'école et qu'il ait recours à son soutien pour qu'un courriel puisse être envoyé par l'école pour favoriser la participation. Plus de 373$ ont été récoltés pour la soirée des finissants avec la vente de collation.

9. Levée de l'assemblée

20h12

Prochaine rencontre : 2 juin, 17h30

Anne-Marie Levasseur (présidente)

Yvan Bergeron (Directeur)